

INFORMATIONS GENERALES

Rentrée 2021 des élèves de PREMIERE

Jeudi 2 septembre 2021, 10h-12h

Accueil des Premières dans la cour des Tilleuls



Tournez la page SVP

Chemise à conserver par la famille

3- LE REGLEMENT INTERIEUR ET LA CHARTE INFORMATIQUE.

Dès la rentrée au lycée, chaque membre de la communauté éducative s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et de la charte informatique (sur le site web) et **s'engage à respecter les obligations** permettant de garantir le bien vivre ensemble autour de valeurs républicaines. Lors de la première connexion à l'ENT (environnement numérique de travail), il vous sera demandé de valider l'acceptation de la charte informatique. Chaque élève devra certifier avoir pris connaissance de ces documents en signant sur l'agenda Lycéen.

4- L'ENT (environnement numérique de travail).

Cet outil numérique permettra de faire circuler l'information et surtout de disposer d'agendas partagés, de cahiers de texte numériques, de réservation de salles, de l'actualité du lycée, de documents de travail internes...et d'un bureau électronique personnel accessible de tout poste informatique connecté à Internet. **C'est un outil important de la vie du lycéen (codes fournis en début d'année par courriel).**

5- LA RESTAURATION et LA CARTE.

- **La RESERVATION du repas est obligatoire, elle peut être faite :**
 - aux bornes prévues à cet effet dans l'établissement : au plus tôt, la veille du repas à partir de 14h30, au plus tard le jour même jusqu'à 10h20. Pour cela, l'élève doit être en possession de sa carte, et cette dernière doit être approvisionnée.
 - par l'accès e-lyco en ligne sur des délais plus longs : réservation jusqu'à 6 semaines à condition que le crédit le permette !
- Au 01/01/2021, le prix du repas est de 4,20€.
Modalités de paiement : La carte doit être rechargée 48h à l'avance par les moyens proposés par l'établissement par : Carte Bancaire via le site de l'établissement ; chèque dans les boîtes aux lettres prévues à cet effet (nom, prénom au dos du chèque) ; en espèces à l'intendance.
- En cas de perte, la carte devra être refaite (7€). Le prix de l'étui plastique qui empêche la démagnétisation due à l'usure de la carte est de 1€.

6- LA MAISON DES LYCEENS (association loi 1901), par une adhésion volontaire des familles, organise au sein du lycée des activités (clubs, évènements solidarité...). Voir fiche d'adhésion jointe avec le dossier d'inscription. Le chèque de 10€ est établi à l'ordre de la MDL du lycée David d'Angers.

7- LE PASS-CULTURE est une offre de la Région des Pays de la Loire pour les lycéens permettant de bénéficier de tarifs réduits pour les spectacles. Il permet aussi de faire des sorties culturelles au niveau des classes. Nous demandons aux familles de prévoir cet abonnement dès le début d'année scolaire.

8- LES MANUELS SCOLAIRES : ils sont distribués à la rentrée et mis à disposition gratuitement par la Région.

En cas de détérioration ou de non restitution de livres à la fin de l'année scolaire, le coût de remplacement pour un livre d'une ancienne collection est de 20€ et de sa valeur de remplacement à neuf pour les nouvelles collections.

9- LA CAISSE DE SOLIDARITE.

Pour faire face à des situations difficiles de certaines familles pour les sorties scolaires, le conseil d'administration a autorisé la création d'une caisse de solidarité interne au lycée abondée par des dons de familles ou du foyer socio-éducatif lors d'actions organisées. L'attribution de ces aides se fait en commission fonds social après instruction de l'assistante sociale et suivant un barème reposant sur le quotient familial.

Vous pouvez donc à tout moment de l'année scolaire, faire un don à la caisse de solidarité du lycée, par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée David d'Angers. Tout don fera l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, permettant de le déduire de l'impôt sur le revenu.

En espérant répondre à votre attente pour scolariser votre enfant dans notre établissement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations professionnelles.

Le Proviseur,
Patrick Carbonnier

Suggestions de lectures pour les élèves entrant en 1^{ère}

L'épreuve anticipée de Français vous attend à la fin de cette année scolaire et porte sur les grands genres littéraires. Nous vous proposons donc d'enrichir votre culture en puisant dans les suggestions suivantes (3 au minimum).

Œuvres à dimension argumentative :

Voltaire : contes philosophiques : *Candide* ou *Zadig* ou *L'Ingénu* ou *Micromégas* (au moins un de ces contes).

Montesquieu : *Lettres Persanes* (roman épistolaire dans lequel des Perses découvrent la France du XVIII^{ème} siècle).

Diderot : *Supplément au voyage de Bougainville*.

Victor Hugo : *Le Dernier jour d'un condamné*.

Primo Levi : *Si c'est un homme* (témoignage sur sa déportation à Auschwitz)

Romans du patrimoine :

Mme de La Fayette : *La Princesse de Clèves*.

L'Abbé Prévost : *Manon Lescaut*.

Choderlos de Laclos : *Les Liaisons dangereuses*.

Diderot : *La Religieuse* (une jeune fille est forcée par ses parents à entrer au couvent ; elle se bat pour en sortir) ; *Jacques le Fataliste* (roman philosophique et comique).

Balzac : *Le Colonel Chabert* ou *Le Père Goriot*

Flaubert : *Madame Bovary*

Maupassant : *Une Vie* ou *Pierre et Jean* ou *Bel-Ami*.

Zola : *L'Assommoir* ou *Germinal* ou *Au Bonheur des dames* ou *La Bête humaine*.

Camus : *L'Étranger* ou *Jet La Peste*.

Romans contemporains :

J.M.G. Le Clézio (prix Nobel de littérature) : *Désert* ou *Le Chercheur d'or*.

Laurent Gaudé : *Eldorado* ou *Ouragan* ou *La Mort du roi Tsongor* ou *Le Soleil des Scorta* ou *Cris*.

Philippe Claudel : *La Petite-fille de Monsieur Linh* ou *Le Rapport de Brodeck* (prix Goncourt des lycéens) ou *Les Ames grises*.

Sa Shan : *La Joueuse de go* (prix Goncourt des lycéens ; en Mandchourie indépendante en 1932, une jeune fille de 16 ans passionnée par le jeu de go tombe amoureuse de son adversaire sans savoir qu'il est un espion japonais).

Yasmina Khadra : *L'Attentat* (sur fond de conflit israélo-palestinien, un médecin découvre que la kamikaze qu'on lui demande d'identifier est sa femme) ; *Les Hirondelles de Kaboul* (sur la condition des femmes en Afghanistan sous les talibans).

Gwenaëlle Aubry, *Partages* (conflit israélo-palestinien, on suit dans deux récits parallèles deux jeunes filles des camps ennemis)

Patrick Süskind : *Le Parfum* (histoire d'un meurtrier obsédé de parfums dans la France pré-révolutionnaire).

Sylvie Germain : *Magnus* (fin de la guerre, un jeune homme découvre que son père a été un médecin nazi ; il part sur les traces de son passé, jusqu'au Mexique).

Théâtre :

Molière : *Tartuffe* ou *l'imposteur* ; *Dom Juan* ; *Le Misanthrope*.

Corneille : *Le Cid* ou *Médée* ou *L'illusion comique*.

Racine : *Britannicus* ou *Bérénice* ou *Phèdre*.

Marivaux : *L'Île des esclaves* ou *Le Jeu de l'amour et du hasard* ou *Les Fausses confidences*.

Beaumarchais : *Le Barbier de Séville* ou *Jet Le Mariage de Figaro*.

Giraudoux : *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*.

Anouilh : *Antigone*.

Poésie (les recueils ne sont pas à lire entièrement, mais à découvrir):

Des anthologies thématiques

Hugo, *Les Contemplations* (notamment la partie *Pauca meae*).

Baudelaire : *Petits poèmes en prose* ou *Le Spleen de Paris* ; *Les Fleurs du mal*.

Verlaine : *Romances sans paroles*.

Rimbaud : *Poésies de 1870*.

Apollinaire : *Alcools* ; *Calligrammes* ; *Poèmes à Lou*.

Jacques Prévert, *Paroles*.

Francis Ponge : *Le Parti-pris des choses*.

L'équipe de Lettres du Lycée David d'Angers

RENTREE DES ELEVES

JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021

ACCUEIL DES INTERNES

Accueil des internes et des familles :

- **de première et terminale de 8 h 00 à 9h30** : *Après leur installation dans les dortoirs les internes sont libres jusqu'à l'heure de l'accueil en classe.*
- **de seconde de 11h30 à 13h30** : *accès à la restauration pour les secondes possible entre 12h00 et 13h00*

ACCUEIL DES ELEVES PAR LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

10h-12h : *les Premières dans la cour des Tilleuls* où les listes seront affichées

10h 30 – 12h : *les Terminales dans la cour des Grands* où les listes seront affichées

14h-16h30 : *les Secondes dans la cour des Tilleuls* où les listes seront affichées.

DEROULEMENT DE LA RENTREE POUR TOUS LES LYCEENS :

1. Regroupement des élèves et appel par classe près des listes affichées
2. Accueil en classe par les Professeurs Principaux : formalités de rentrée et communication de l'emploi du temps de la classe, inscription espace numérique de travail (E.N.T.)
3. Accueil du Proviseur (organisée dans la première quinzaine)

Restauration : *Elle sera ouverte dès le jeudi 2 septembre, uniquement pour les internes.*

DEBUT DES COURS POUR TOUS LES LYCEENS

LE VENDREDI 3 SEPTEMBRE

en fonction de l'emploi du temps de chaque classe donné le jeudi 2 septembre



LES FEDERATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DE LA CITE SCOLAIRE DAVID D'ANGERS

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant au collège ou au lycée, sachez que vous avez la possibilité en tant que parent de **vous impliquer dans la vie de l'établissement**.

En effet, **les parents sont présents dans toutes les instances du Collège et du Lycée**

Conseil de classe	<p>Chaque trimestre, un conseil de classe réunit le chef d'établissement, l'équipe enseignante de la classe, le conseiller principal d'éducation, deux élèves délégués élus par l'ensemble de la classe et deux parents présentés par les fédérations. Ce conseil examine les résultats de chaque élève, évalue sa progression, propose des orientations.</p> <p>La présence des délégués de parents dans la classe est essentielle, elle permet :</p> <ul style="list-style-type: none">→ de transmettre les informations recueillies dans les questionnaires remis aux familles ;→ de relater, après le conseil, des informations à chaque parent qui le souhaite;→ de donner un avis de « parent ». <p>Le rôle des délégués de parents est de représenter tous les parents de la classe.</p>
Conseil d'administration Commission permanente Conseil de discipline	<p>Chaque fédération est représentée par des parents élus par les familles.</p> <p>Il est important de participer à cette élection pour faire entendre l'avis des parents là où se prennent les décisions concernant tant l'organisation de l'établissement que les conditions de vie scolaire.</p>
Conseil d'administration de la Maison des Lycéens ou de la Maison des Collégiens	<p>Dans le cadre De la MDL s'exercent toutes les activités extrascolaires (théâtre, échecs, astronomie, sport...).</p>

Votre implication dans une de ces instances ne vous engagera que pour quelques dates durant l'année scolaire

(ex : conseils de classe : 2 heures par trimestre et 1 réunion d'information en début d'année).

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires,

vous pouvez prendre contact dès maintenant avec l'une ou l'autre des fédérations par l'intermédiaire du site de l'établissement dans la rubrique « Relations avec les fédérations de parents d'élèves » <http://www.david-angers.e-lyco.fr/> ou par mail :